

N° de déclaration d'existence 91 34 01603 34

Formation accessible à toute personne en situation de handicap, contact par mail à l'adresse : referenthandicapformation@genapi.fr

Pour toute autre question: formation@genapi.fr

PROGRAMME de la FORMATION

De la rédaction des actes d'un dossier de succession jusqu'à la réalisation des formalités postérieures 3 heures

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser la rédaction des actes dans un dossier de succession
- Savoir gérer les formalités postérieures de l'attestation immobilère Télé@ctes

PUBLIC

Les rédacteurs en droit de la famille

PRE-REQUIS

Connaissance métier et du logiciel iNot Actes

LES METHODES PEDAGOGIQUES ET D'EVALUATION

Mise en situation sur des cas pratiques

LES MOYENS PEDAGOGIQUES

- Formation à distance avec une connexion via l'outil Team Viewer sur le matériel informatique du client
- ➤ Mise à disposition d'une documentation en ligne

LA QUALITE DU FORMATEUR

Formateur Produits Juridiques

DUREE

3 heures

NOMBRE DE PARTICIPANTS

2 personnes

ATTESTATION DE FORMATION

Une attestation de formation sera remise à l'issue de la formation à chaque participant

Programme

Le plan de formation pourra être adapté en fonction du niveau de connaissance des utilisateurs.

A noter qu'un temps sera alloué pendant la formation à la signature des feuilles de présence et à la rédaction du rapport de formation.

La rédaction d'un acte de dévolution successorale.

- 1. Choix de l'acte avec explication des onglets « comparants » pour la gestion des représentations, « général ». Mise en place des favoris.
- 2. Déroulement de la trame.
- 3. Modifications de l'acte concernant les clients : remontées des variables acte-client. Réintégration du régime matrimonial, de l'état marital. Ajout d'un comparant.

La rédaction d'un acte de notoriété successorale.

- 1. Rappel sur le choix de l'acte et des onglets « comparants » pour la gestion des représentations, « général ». Mise en place des favoris.
- 2. Déroulement de la trame.
- 3. Modifications de l'acte concernant les clients : retour à la dévolution et insertion des modifications dans la notoriété.

La rédaction d'un acte d'attestation immobilière.

- 1. Rappel sur le choix de l'acte et des onglets « comparants » pour la gestion des représentations, « général ». Mise en place des favoris.
- 2. Déroulement de la trame.
- 3. Télé@ctes : La saisie obligatoire de certaines informations pour la compatibilité avec Télé@ctes, vérification de la conformité de l'acte à Télé@ctes. Prévisualisation des données Télé@ctes, mise en place des signets dans l'acte et la surbrillance les variables grisées Télé@ctes. La vérification de la fiche immeuble en cas de fusion de SPF.
- 4. Modifications de l'acte concernant les clients et les immeubles : retour à la dévolution et insertion des modifications relatives aux clients dans la notoriété. Remontées des variables acte-immeuble. Modification des effets relatifs.
- 5. Génération de la copie authentique dématérialisée Télé@ctes.

La réalisation des formalités postérieures.

- 1. La signature informatique des actes.
- 2. La génération de la fiche répertoire des actes de notoriété et attestaion de propriété immobilière.
- 3. Rappel du périmètre Télé@ctes pour le dépôt de l'attestation.
- 4. Le dépôt Télé@ctes d'une attestation immobilière : la génération des éléments et documents nécessaires au dépôt (copie authentique dématérialisée), la préparation du dépôt Télé@cte: Saisie du modèle 1, de la demande complémentaire et validation.